



Bulletin d'Information  
Ville de Visan

## A découvrir

**Dossier :**  
Historique des  
élections  
municipales de  
Visan depuis 1983

Continuité de  
service pendant la  
période de  
confinement : le  
bilan

Les derniers  
travaux sur la  
commune

Arrêt de  
l'éclairage public  
pendant le  
confinement

Pandémie du  
Covid 19 : Du  
jamais vu ! Mais  
de la solidarité « à  
la pelle » à Visan

Commémoration  
du 8 mai 1945

**CONSEIL  
MUNICIPAL**  
d'installation :  
Entre le 23 et 28  
mars

# Visan - Info

MARS - AVRIL - MAI 2020 N° 56

### LES URNES ONT RENDU LEUR VERDICT

Une nouvelle page de l'histoire de notre commune se tourne, une nouvelle va s'écrire...

Par 3 Visanais (es) sur 10 inscrits sur la liste électorale de notre commune une nouvelle majorité va présider aux destinées de notre village.

Pour notre part, nous sommes fiers du travail accompli au cours de ces 6 années et 2 mois qui viennent de s'écouler. Nous laissons une situation financière saine et de nombreuses réalisations pour le bien commun sont là pour en témoigner.

Au cours de ce mandat nous n'avons pas fait de politique au sens commun du mot, mais toutes nos décisions et nos actes l'ont été dans un esprit de service public, donc au service du plus grand nombre.

Notre seul regret sera de ne pas pouvoir poursuivre notre action pour réaliser les nombreux projets que nous vous avons décrits lors de cette campagne électorale.

Demain, lorsque le nouveau conseil municipal se sera réuni pour désigner la nouvelle gouvernance nous serons 4 élus dans l'opposition. Nous resterons vigilants quant aux décisions qui seront prises et nous tâcherons de maintenir une communication la plus constructive possible vers l'ensemble des Visanaises et des Visanais.

Enfin, nous tenons à féliciter la population de Visan pour avoir respecté le

confinement avec toutes les difficultés inhérentes cette situation. Prenez soin de vous !

*Eric PHETISSON, Maire de Visan*  
*Jean PREVOST, 1er adjoint au maire*  
*Bernard RACANIERE, adjoint au maire*



### Continuité de service pendant la période de confinement.

Vu la loi d'urgence sanitaire n°2020-290 du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie du COVID 19, le maire exerce par délégation, la gestion de la commune. Le maire informe les conseillers municipaux des décisions prises ; il en rend compte également à la prochaine réunion du conseil municipal. La continuité de la gestion communale a été assurée par M Eric PHETISSON, Jean PREVOST et Bernard RACANIERE

La population de la ville de Visan a été tenue régulièrement informée des décisions par l'intermédiaire du site internet de la commune, de son espace Facebook, du Visan Info Hebdo qui est devenu souvent journalier. Ce dernier bulletin municipal de la mandature en reprend la liste exhaustive en direction des personnes n'ayant pas de connexion internet.

Les notes de « continuité de service pendant la période de confinement » transmis aux élus sortants et entrants du conseil municipal sont publiques et donc en ligne sur le site de la ville de Visan avec les comptes-rendus des conseils municipaux : <https://visan-mairie.fr/2019/02/21/conseils-municipaux/>

## RENOVATION DE L'ECOLE JOSETTE CONSTANT

Les travaux de la toiture sont sur le point d'être terminés. L'entreprise SUZE BATIMENTS en charge de sa réfection avait stoppé les travaux à cause des intempéries mais également par le confinement, peu de retard finalement.



Les gouttières sont posées par Luc DABERT, entrepreneur de Visan (Les toitures de l'Enclave) et les faux-plafonds et peinture à l'étage sont faits également par un entrepreneur de Visan, Laurent CUOQ. Les travaux électriques sont menés par ELERGIE, entreprise du Vaucluse.

Les travaux extérieurs devaient être terminés, sauf mauvaise météo, pour la

reprise de l'école programmée le lundi 18 mai.

Il faudra certainement attendre l'avancée du déconfinement pour le début des travaux de sécurisation de l'école, initialement programmés en juin en partenariat avec le département. Son financement est déjà acté par le conseil municipal de Visan.

## ENTRETIEN DE LA VOIRIE

### Campagne de bouchage de trous

Avec le retour de températures plus clémentes, la commune a continué ses opérations d'entretien de la voirie communale par la société APPAY. En voici les réalisations :

Chemin de Frigolet, Chemin du Rotard, Chemin des Rochettes, Chemin de Château Vert, Chemin du Plan, Chemin de l'Obriou, Chemin de la Carne, Chemin des Gleize, Chemin de Roussillac, Chemin des Bourdeaux, Chemin de la Bergide, Chemin Traversier, Angle entrée lotissement Claron.



### Curage des fossés

Les deux entreprises de TP de notre commune, APPAY et PAÏTA se sont vues confier par la commune le curage de fossés :



Chemin de la Carne, Chemin de Notre Dame, Chemin de l'Houle, Chemin de Château Vert, Chemin des Barbes.

## STADE OMNI-SPORT à l'Espace sportif Bellevue

Les travaux commencés en janvier dernier avec la mise en place de la plate-forme goudronnée par l'entreprise BRAJA VESINE mais pour des raisons d'approvisionnement, l'entreprise WIN'OVATIO, chargée des installations sportives n'avaient pu les achever. La période de confinement avait encore majoré les délais.

Depuis quelques jours, les travaux sont terminés. Dans le cadre de la pandémie actuelle, il ne peut pas être utilisé jusqu'à nouvel ordre.

Il sera mis à la disposition de l'école, du Claé, du centre aéré, des associations et des habitants de la commune, les jeunes en particulier.

La partie sportive représente un montant de 22787.28€.



## HISTOIRE D'EAU

L'eau de nos sources alimentant nos fontaines à Visan sont un bien précieux à préserver. Selon l'adage, « l'eau c'est la vie ».

La commune a réparé le "repos d'eau" (en haut de l'avenue du Portail Neuf) détérioré par un véhicule "fantôme". Le coût de cette opération

s'élève à 1380€ TTC (Si vous êtes témoin de dégradations sur les équipements publics, sachez que la responsabilité civile du contrevenant peut intervenir et cela allègera vos impôts. Alors n'hésitez

pas à noter l'immatriculation du véhicule ou intervenez auprès du contrevenant, cela évitera qu'il disparaisse sans laisser d'adresse.) C'est l'entreprise de maçonnerie MATARAZZO de Visan qui a fait les réparations. Les services techniques de la commune sont intervenus pour réparer le système de gestion de l'eau de la source car il avait été abîmé. Les 2 fontaines alimentées par ce "repos

d'eau" (bas du Portail Neuf et Place de la Libération) ont pu être remises en eau. Le réseau d'alimentation de la fontaine de la Place de la Libération depuis la rue des Fondrières et la rue des Soustets s'était détérioré avec les années et devenu obsolète. Une conduite d'alimentation avait été installée rue du Portail Neuf, il y a quelques années « en prévision de », mais ce

n'est que lorsque l'aménagement de la rue Réchaussil a été réalisé que le raccordement a été anticipé sur le bas de la rue. Il ne restait plus qu'à installer une conduite du haut de la rue Réchaussil jusqu'à la fontaine. C'est l'entreprise Aygion qui a été chargée de ces travaux pour un coût de 7 860€. Il y a bien longtemps que l'ensemble des riverains attendait de revoir couler cette fontaine et son bassin alimenté.



## TRAVAUX AU RESTAURANT « LES TROUBADOURS »

Le restaurant « Les Troubadours » a eu un dégât des eaux avant le confinement au niveau de sa cuisine. La réparation intérieure a été faite et prise en charge par l'assurance du locataire. Toutefois, l'origine du sinistre n'a pas été réglée et cette partie relève des obligations du propriétaire, donc de la commune. Les travaux d'étanchéité ont été réalisés par l'entreprise visannaise de maçonnerie MATARAZZO qui fera également la mise aux normes des toilettes du restaurant. L'entreprise GUIGUES changera la porte d'entrée de la cuisine. Comme tous les bars et restaurants, « Les Troubadours » sont fermés mais ils préparent l'ouverture future de leur restaurant en fleurissant leur place. Ils sont impatients de pouvoir vous accueillir à nouveau !



## ARRET DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PENDANT LE CONFINEMENT

La municipalité avait opté pour l'arrêt de notre éclairage public pendant la mise en confinement de la population. De nombreuses communes (Taulignan, Colonzelle par exemple) l'ont mis en place définitivement depuis plusieurs mois. L'objectif était de tenter l'expérience sur Visan, durant une période où les habitants dans leur grande majorité devaient rester chez eux.

Dans l'avenir, nous avons à réfléchir sur cette proposition qui répond à plusieurs impératifs :

- Limiter les nuisances lumineuses
- Chercher à faire des économies. La facture pour la collectivité de l'éclairage public sur un an s'élève à près de 50 000 €

Sur le premier point, c'est la loi qui l'imposera, il faut s'y préparer.

Pour le second, nous avons à investir pour réduire notre facture énergétique communale dans tous les domaines dont l'éclairage public mais pas uniquement.

Les pistes à creuser :

- Changer les ampoules des réverbères par des lampes à LED, plus économiques, mais qui donnent aussi la possibilité de moduler la luminosité.
- Réduire le nombre de réverbères
- Installer des dispositifs qui permettent de fixer des heures d'éclairage sur l'ensemble du village, qui pourraient permettre d'éclairer quand quelqu'un passe, ce qui réduirait la luminosité à des heures où la population, dans sa majorité, ne serait pas dehors.

Nous avons annoncé que nous remettrons l'éclairage public du village en service à la fin du confinement. Cela a été fait le lundi 11 mai au soir.

Nous proposerons au prochain conseil municipal délibératif de reverser les économies faites sur l'éclairage public dans un fonds d'aide à nos commerçants qui ont souffert de l'arrêt de leur activité professionnelle.

## CHANGEMENT DES LUMINAIRES DANS LA PETITE SALLE DE L'ESPACE GERARD SAUTEL

Depuis plusieurs semaines, cet éclairage était défectueux. Le changement de l'ensemble des luminaires devait être effectué. Lors de la mise en place de l'atelier « couture » pour la confection de masques, il s'est avéré nécessaire de revoir l'éclairage pour les couturières.

Le choix des luminaires s'est imposé par les délais d'approvisionnement, il s'agit néanmoins de néons LED.

C'est l'entreprise visannaise RILS ELEC qui les a réalisés pour un montant de 844€ TTC.



## INFORMATIONS EN VRAC....

+ Vous pouvez acheter vos masques à la pharmacie de Visan : Masques 3 plis papier jetables et masques réutilisables 100 fois dès vendredi après-midi. Depuis le 11 mai, vous pourrez rentrer à nouveau dans l'officine (3 personnes maximum à la fois).

+ Ouverture de l'école : REPORT AU LUNDI 18 MAI (Arrêté municipal)

« Compte-tenu du fait que toutes les conditions sanitaires n'ont pas pu être réunies pour une rentrée au 12 mai 2020, nous mettons tout en œuvre pour une ouverture de l'école au 18 mai 2020. Comptant sur votre compréhension. »

+ Remerciements et félicitations à tous les citoyens qui nettoient le domaine

public devant chez eux. Continuez !

+ Réouverture de la pêche en eau douce : L'arrêté du 31 mars relatif à la suspension de l'exercice de la pêche de loisir en eau douce dans le département de Vaucluse dans le cadre de l'épidémie de COVID 19 EST ABROGE.

+ Attention « moustiques tigres » :

Avec l'arrivée des beaux jours, il y a aussi l'arrivée des moustiques... Nous demandons aux propriétaires de nettoyer leur piscine, de vider l'eau stagnante en particulier dans des pneus ou coupelles de plantes. Les moustiques tigres sont présents en France et ils véhiculent des maladies. Nous devons déjà composer avec le COVID, il serait donc prudent d'éviter

d'autres maladies que pourraient transmettre les moustiques.

+ Annulation du festival de théâtre des « Nuits de l'Enclave ».

+ Les dates de réouverture au public de la mairie et de la médiathèque municipale n'ont pas encore été fixées. Par contre, vous pouvez prendre rendez-vous en mairie par téléphone au 04.90.28.50.90

+ Ouverture prochaine d'un nouveau commerce par Peter VANBAELEN, Pizza & Pasta. Il se situe entre la boulangerie et le Café du Siècle.

+ Ouverture au public de la Maison du Tourisme et des Produits du Terroir de 9h à 12h depuis le 11 mai. (Fermeture dimanche et lundi) : **04.90.41.10.15**

## ELECTIONS MUNICIPALES A VISAN :

### Un peu d'histoire pour ne pas perdre la mémoire....

#### 1983 *(Panachage possible à l'époque)*

Inscrits	947	
Votants	794	83.84%
Exprimés	719	75.92%
Blancs ou Nuls	75	7.92%
Abstention	153	16.16%

1 liste en lice : **UNION POUR LA DEFENSE DES INTERETS COMMUNAUX** menée par Pierre CONSTANT (maire sortant)

15 élu.es : Pierre CONSTANT (570), Claude MEYSSONNIER (559), Maurice TESSAIRE (523), Pierre CRIQUILLION (517), Gérard SAUTEL (509), Robert COMBE (492), Paul BEDOUIN (481), Yvette BREMOND (461), Jacky ROUSTANT (481), Marie-Claude EZINGEARD (480), Philippe BARNERON (448), Yvonne AYBRAM (446), Josette PEREZ (446), Gérard DESSALE (374), Juliette CAVE (362)

Exécutif : Pierre CONSTANT (maire), Gérard SAUTEL (1<sup>er</sup> adjoint), Gérard DESSALE (2<sup>ème</sup> adjoint), Josette PEREZ (3<sup>ème</sup> adjointe)

#### 1989 *(Panachage possible à l'époque)*

Inscrits	1026	
Votants	858	83.63%
Exprimés	808	94.17%
Blancs ou Nuls	50	5.83%
Abstention	168	16.37%
Vote par procuration	27	3.15%

2 listes en lice :

**LISTE D'UNION COMMUNALE** menée par Gérard SAUTEL, 1<sup>er</sup> adjoint sortant

**LISTE VISAN AVENIR** présenté par Bernard RACANIERE  
19 élu.es dès le 1<sup>er</sup> tour

18 élu.es de la liste du maire sortant : MEYSSONNIER Claude (532), TESSAIRE Maurice (521), MERLIN Pierre (514), CRIQUILLION Pierre (507), SAUTEL Gérard (500), EZINGEARD Marie-Claude (489), BREMOND Yvette (481), COMBE Robert (469), ARNAUD Denis (458), PEREZ

Josette (448), FORGET Marcel (445), BARNERON Philippe (445), BEDOUIN Geneviève (443), DESSALE Gérard (412)

1 élu de la liste d'opposition : APPAY Roger (405)

**Candidats non élu.es :**

Liste du maire sortante : CAVE Juliette (373)

Liste d'opposition : PHETISSON Eric (358), JALIFIER Serge (325), BARNIER Louis (323), RACANIERE Bernard (317), DUPLAN René (312), LAGET Alain (311), FAURE Pierre (309), CARRIERE Yves (303), SAUREL Claude (302), GIRARD-BUTTOZ François (299), CORNU-AGREDA Pierrette (297), BORIE René (293), AYGLON Corinne (291), MONJO Charles (264)

#### 1995 *(Panachage possible à l'époque)*

Inscrits	1101		
<b>1<sup>er</sup> tour</b>			
Votants	928	84.29%	
Exprimés	894	96.34%	
Blancs ou Nuls	34	3.66%	18 élu.es de la liste d'Union communale
Abstention	173	15.71%	
Vote par procuration	33	3.56%	
<b>2<sup>ème</sup> tour</b>			
Votants	746	67.76%	
Exprimés	721	96.65%	1 élu de la liste d'opposition
Blancs ou Nuls	25	3.35%	
Abstention	355	32.24%	
Vote par procuration	36	4.83%	

2 listes en lice : **LISTE D'UNION COMMUNALE** présentée par le maire sortant : Gérard SAUTEL, maire sortant  
**LISTE VISAN AVENIR** présentée par Bernard RACANIERE

Au 1<sup>er</sup> tour - 18 élu.es de la liste menée par Gérard SAUTEL : SAUTEL Gérard (550), BABIOL Jean-Pierre (560), BREMOND Yvette (559), CRIQUILLION Pierre (523), DEJEAN Christiane (532), DESSALE Gérard (494), KRIEGER Alain (524), LAGET Alain (526), MALIVERT Bernard (500), MATARAZZO Sandrine (490), MERLIN Pierre (577), MEYSSONNIER Claude (533), MICHEL Yvon (538), MONIER Marie-Françoise (541), PEREZ Josette (539), PEREZ Sylvane (475), TRUC Georges (543), VURPILLOT Jean-Jacques (484)

Au 2<sup>ème</sup> tour – 1 élu de la liste menée par Roger APPAY : PHETISSON Eric (372) opposé à Joseph PASCAL (349)

Candidats battus dès le 1<sup>er</sup> tour : APPAY Roger (416), TESSAIRE Maurice (397), RACANIERE Bernard (374), HENNION Denis (348), GASMY Josée (346), JALIFIER Serge (342), MANTHEY Marie-Isabelle (340), FAURE Pierre (337), BEAUMET Alain (335), DUPLAN René (334), DANIEL Thierry (321), GONZALES Patricia (314), CHEVALIER Maurice (312), REBOUL Michel (311), URSELLA Brigitte (299), DARNOUX Corinne (291), CHAPUS Valérie (288), GUEILEN Carine (285)

## 2001 (Panachage possible à l'époque)

Inscrits	1088	
Votants	854	78.50%
Exprimés	788	92.27%
Blancs ou Nuls	66	7.72%
Abstention	234	21.50%
Vote par procuration	12	1.41%

1 seule liste présentée par le maire sortant Gérard Sautel

19 élu.es au 1<sup>er</sup> tour : PHETISSON Eric (730), PREVOST Jean (725), CUIILLERAS Olivier (713), Thierry DANIEL (702), MICHEL Yvon (700), MALIVERT Bernard (686), TESTUD-ROBERT Corinne (684), MONIER Marie-Françoise (682), BREMOND Yvette (679), VURPILLOT Jean-Jacques (653), BABIOL Jean-Pierre (652), SAUTEL Gérard (650), LAGET Alain (648), KRIEGER Frédérique (645), MEYSSONNIER Claude (641), PEREZ Sylvane (619), CRIQUILLION Pierre (596), TRUC Georges (571), DESSALE Gérard (552)

A noter que Gérard Sautel proposera des places sur sa liste à des co-listiers de la liste VISAN AVENIR de Bernard RACANIERE qui ne se présentait pas car sur le point de partir en Guyane, pour raisons professionnelles. Il s'agit d'ERIC PHETISSON et de Thierry DANIEL

## 2008 (Panachage possible à l'époque)

<b>Inscrits</b>	1330			
<b>1<sup>er</sup> tour</b>				
Votants	1077	80.98%		
Exprimés				
Blancs ou Nuls				
Abstention	253	19.02%		
<b>2<sup>ème</sup> tour</b>				
Inscrits				
Votants	1101	82.78%	Frédérique KRIEGER	567 52.84%
Exprimés	1073	97.46%	Corinne TESTUD-ROBERT	563 52.47%
Blancs ou Nuls	28	2.54%		
Abstention	229	17.22%		

2 listes en lice : UNION POUR VISAN (Eric PHETISSON 1<sup>er</sup> adjoint sortant)  
POUR VISAN EVIDEMMENT (Henri PELISSIER)

17 candidats ont été élus dès le 1<sup>er</sup> tour :

9 de la liste d'Eric PHETISSON : Eric PHETISSON (533 – 52.10%), Olivier CUIILLERAS (532 – 51.91%), Yvon MICHEL (528 – 51.61%), Thierry DANIEL (525 – 51.32%), Jean PREVOST (524 – 50.93%), Alain JONGLEUX (521 – 50.83%), Denis VALAYER (520 – 50.64%), Guillaume LAVIE (512 – 50.05%), Marie-Françoise MONIER (512 – 50.05%)

8 de la liste d'Henri PELISSIER : Jean-Noël ARRIGONI (531 – 51.61%), Pascal TOURNIAYRE (528 – 51.41%), Henri PELISSIER (526 – 51.32%), Patrick BERNARD (525 – 51.22%), Stéphanie BOYER (520 – 50.64%), François BARBELENET (518 – 50.54%), Marie-Jo BABIOL (517 – 50.15%), Denis DUPLAN (513 – 50.05%)

### 2<sup>ème</sup> tour

Les deux candidates de la liste UNION POUR VISAN d'Eric PHETISSON ont été élues au 2<sup>ème</sup> tour, il s'agit de Frédérique KRIEGER et Corinne TESTUD-ROBERT

Lors de la désignation du maire, 2 co-listiers de la liste UNION POUR VISAN d'Eric PHETISSON ont voté contre lui lors de la désignation du maire et du nouvel exécutif communal : Olivier CUIILLERAS et Frédérique KRIEGER qui ont ainsi pu négocier un poste d'adjoint chacun auprès de l'équipe non majoritaire. Henri PELISSIER devint maire et Jean-Noël ARRIGONI 1<sup>er</sup> adjoint. L'équipe d'Henri PELISSIER proposa aussi un poste d'adjoint à Alain JONGLEUX (Urbanisme) colistier d'Eric PHETISSON. Il démissionnera de son poste d'adjoint en cours de mandat.

## 2014 (élections liste entière à la proportionnelle)

Inscrits	1537				
Votants	1179	76.71%	Henri PELISSIER (Naturellement pour Visan)	534	47.57%
Exprimés	1124	95.34%	Eric PHETISSON (Union Pour Visan)	590	52.49%
Blancs ou Nuls	55	3.58%			
Abstention	358	23,29%			

2 listes en lice : UNION POUR VISAN (Eric PHETISSON)  
NATURELLEMENT POUR VISAN (Henri PELISSIER - maire sortant)

**UNION POUR VISAN 15 élu.es** : Eric PHETISSON, Corinne TESTUD-ROBERT, Jean PREVOST, Marie-Françoise MONIER, Bernard RACANIERE, Audrey SAUREL, Alain MARCOT, Josette SABOLY, Thierry DANIEL, Marie-Jo JARDIN, Jean-François ARROYO, Joëlle BERTRAND, Guillaume LAVIE, Romain LAGET, Debbie DRIHEM

**NATURELLEMENT POUR VISAN 4 élu.es** : Henri PELISSIER, Stéphanie BOYER, Jean-Noël ARRIGONI, Marie-Jo BABIOL

### En cours de mandat :

Thierry DANIEL, adjoint, démissionne de son poste d'adjoint pour devenir vice-président de la CCEPG, et cède sa place à Alain MARCOT – Décès d'Henri PELISSIER remplacé par Pascal TOURNIAYRE – Délégations de la 2<sup>ème</sup> adjointe enlevées par le maire à Corinne TESTUD-ROBERT pour son alliance à Jean-Noël ARRIGONI à la CCEPPG, elle devient à l'occasion vice-présidente de la CCEPPG ; la procédure veut que le conseil municipal doive se prononcer pour son maintien en tant qu'adjoint. Le maire lui avait demandé de démission par elle-même ce qu'elle a refusé de faire. Le conseil municipal majoritairement a décidé de la maintenir comme adjointe. Ce faisant aucun autre adjoint n'a pu être nommé par le maire car la loi impose un ordre de priorité de délégation – Jean-Noël ARRIGONI devient vice-président à la CCEPG suite à la prise de pouvoir de Patrick ADRIEN comme président de la CCEPPG en faisant démissionner l'ancien président, Myriam GROS, son adjoint à l'urbanisme à Valréas – Thierry DANIEL perd son poste de Vice-président de la CCEPPG mais ne souhaite pas redevenir adjoint - Démission pour raisons personnelles d'Alain MARCOT remplacé par Myriam LARGERON

## 2020 (élections liste entière à la proportionnelle)

Inscrits	1566		Différentiel / 2014			
Votants	905	57.79%	- 274 (-18.92%)	Corinne TESTUD-ROBERT (Vivre Ensemble)	518	59.13%
Exprimés	876	96.80%	-248 (-17.19%)	Jean PREVOST (Union Pour Visan)	358	40.86%
Blancs ou Nuls	29	3.21%	-26 (-0.37%)			
Abstention	661	42.21%	+303 (-18.92%)			

### Elu.es de Visan Ensemble

Corinne ROBERT-TESTUD, Jean-François ARROYO, Romain LAGET, Marie-Isabelle MANTEY-GRAF, Marie-Françoise MONIER (anciens de la liste Union pour Visan de 2014), Jean-Noël ARRIGON, Pascal TOURNIAIRE, Nathalie MICHEL, Grégory ROLLAND (anciens de la liste Naturellement pour Visan de 2014), Vincent BOYER, Elodie CHENAL, Maurice PROST, Lina DAUPHIN, Sylvie LOEGEL, Séverine NICOLAS

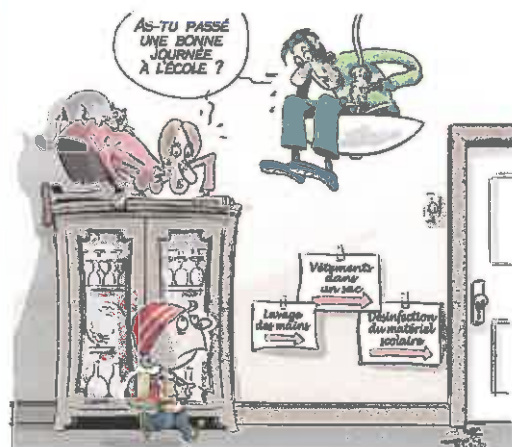
### Elu.es de Union pour Visan

Jean PREVOST, Josette SABOLY, Bernard RACANIERE, Cécile RICHARD

## Municipales 2020 : Feu vert du gouvernement à l'installation des conseils municipaux élus au 1er tour

Suite à l'avis du conseil scientifique, le gouvernement a donné son feu vert à l'installation des 30.000 conseils municipaux élus dès le premier tour des élections le 15 mars. Le 1er ministre s'est exprimé devant l'Assemblée Nationale le mardi 12 mai dernier.

Les conseils municipaux doivent se réunir **entre le 23 et le 28 mai prochain** pour désigner leur maire et leurs adjoint.es.



# PANDEMIE DU COVID 19 : DU JAMAIS VU ! Mais de la solidarité à « tous les étages » à Visan !

Les urnes des élections municipales à peine vidées le dimanche 15 mars, le gouvernement a mis en place dès le 17 mars à midi, un plan de confinement de la population française qui dure depuis. Le parlement a voté un plan d'urgence sanitaire fixé à ce jour jusqu'au 10 juillet. Dans cette situation, nos concitoyens, la commune, les institutions diverses et variées n'ont eu de cesse que de développer des actions de solidarité.

Sur Visan, les habitants ont respecté ce confinement dans l'intérêt de tous et nous les en félicitons.

Pour notre part, l'équipe municipale, battue aux dernières élections municipales a assuré la continuité de la gestion communale et a tout fait pour aider au maximum le bien-vivre à Visan :

+ Information quasiment quotidienne de la population à travers les outils à notre disposition : la presse, le site internet de la mairie, son espace Facebook, le « Visan Info Hebdo » qui est souvent devenu quotidien.

+ Services municipaux en alerte : permanence téléphonique en mairie, intervention sur le terrain par nos services techniques certes réduits mais présents, élu.es disponibles, CCAS au plus près des personnes âgées et seules...

+ Commande de 2500 masques en tissu pour un montant de 8092 50€ L'Etat devrait en prendre la moitié à sa charge. Nous ne connaissons pas encore la date de réception.

+ Appel aux volontaires pour la fabrication de masques en tissu. Une vingtaine de couturières ont répondu à l'appel.

+ Elus sortants, nous souhaitons proposer au futur conseil municipal la création d'un fonds de solidarité pour aider nos commerçants et artisans en difficulté sur la commune à partir des économies que nous aurons faites : éclairage public éteint pendant plusieurs semaines, versement des sommes non utilisées pour les manifestations culturelles qui ont ou seront annulées (fête de la musique, fête nationale, Festival du cinéma, Nuits de l'Enclave)

+ Les Visannais.es font de plus en plus leurs courses sur la commune.

## Message de Jean Prévost, 1<sup>er</sup> adjoint aux couturières bénévoles BRAVO & MERCI

Ce message pour vous rendre compte de l'avancée des travaux que vous avez réalisés.

Tout d'abord un grand merci pour votre implication pour la réalisation de ces masques grands publics. Vous pouvez être fières du travail accompli au cours de ces 9 demies-journées, voir 10 pour celles qui sont venues le 8 mai dernier dès le matin, sans oublier les couturières qui ont œuvré depuis leur domicile. C'est très courageux et généreux de votre part.

Au cours de ces journées, vous avez réalisé 1009 masques, soit une moyenne de plus de 100 masques par jour si nous ne tenons pas compte du temps que vous avez perdu les tout premiers jours (aiguilles cassées, machines qui criaient stop...)

Vous avez été une vingtaine à participer à cette course contre la montre pour arriver à équiper le maximum de Visanaises et Visanais d'une protection contre ce virus qui est venu perturber nos vies.

Samedi 9 mai, nous avons commencé à distribuer des masques à la population la plus fragile, il s'agissait des 60 ans et plus.

238 masques ont ainsi été distribués de 9h à midi à l'Espace Gérard Sautel.

Beaucoup des récipiendaires vous ont chaleureusement remerciés pour ce geste désintéressé, et aussi une nouvelle fois nous nous associons à eux en tant qu'élus. .

Bravo !

Pour permettre aux personnes qui n'ont pas pu se déplacer pour retirer leur masque, une nouvelle date de distribution est programmée vendredi prochain, le 15 mai de 9h à midi sur la place de la Coconnière en même temps que le marché hebdomadaire.

Suivant le temps nous pourrions nous installer dans la Maison du Tourisme et des Produits du Terroir.

Pour celles qui le peuvent encore (fin de confinement oblige), et celles qui s'en sentent encore le courage, je pense que d'ici la fin de la semaine qui s'annonce nous aurons réussi ce pari four d'équiper d'un masque tous nos concitoyens, y compris les plus jeunes puisque déjà 37 masques enfants sont réalisés.



## Horaires d'ouverture de la Mairie

Le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.  
Le mercredi de 8h30 à 12h00 Le vendredi de 8h30 à 12h30 Le samedi de 9h à 12h  
Pendant les vacances scolaires (zone B), la mairie sera fermée le samedi matin.

Prêt de salles et de matériels : tous les jours

Site : <https://visan-mairie.fr/> ou Tél : 04 90 28 50 90 ou fax : 04 90 28 50 99

## Ouverture de la Médiathèque Municipale

(Maison des associations : 04 90 41 96 31 / 09 62 10 29 17)

[www.facebook.com/mediatheque.visan/](https://www.facebook.com/mediatheque.visan/) Mail : [mediatheque-visan@orange.fr](mailto:mediatheque-visan@orange.fr)

Mardi : 9h à 12h et 16h à 19h

Jeudi : 16h à 19h

Mercredi : 10h à 12h et 14h30 à 18h

Vendredi : 9h à 12h et 15h30 à 18h

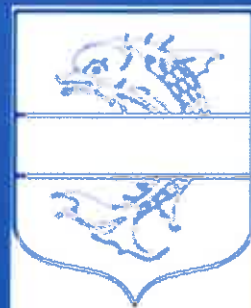
Samedi : 10h à 12h et 14h à 16h

Consultation des archives : tous les jours ouverts

## Ouverture de la Maison du Tourisme

Saison basse (1er octobre au 30 mars) : Tous les jours de 9h à 12h

Site : <https://www.visan-tourisme.com/> Mail : [point-tourisme-visan@wanadoo.fr](mailto:point-tourisme-visan@wanadoo.fr)



Marché hebdomadaire  
de VISAN :  
le Vendredi matin

## VISAN

# Clap de fin pour le Festival de cinéma en plein air

Pour le coup, cette fois, le Coronavirus n'en est pas la cause directe. Le Festival de cinéma en plein air de Visan, rendez-vous devenu rituel depuis plusieurs années pour nombre de cinéphiles et autres amateurs de soirées de partage en toute simplicité, ne dévotera pas sa 12<sup>e</sup> édition.

Les organisateurs Éric Arnaud et Franck Licari songeaient depuis quelque temps déjà à tirer le rideau. "Avec toutefois une pointe de regret, ce fut une aventure humaine extraordinaire", précise le premier de cordée, qui créa en 2009 l'association Ciné des nuits d'été. Faire connaître le petit village de Visan via un événement culturel, le 7<sup>e</sup> Art au temps des années 50-60: le pari était de taille. Très vite, durant cinq jours, chaque début août la place du jeu de Paume exhalait des parfums de "Cinéma Paradiso". Les spectateurs se pressant pour trouver des places aux projections (on en compte en tout 2500 l'an dernier), les réalisateurs et acteurs n'hésitant pas à répondre aux invitations (Jean-Louis Trin-



En août 2019, Isabelle Nohain-Raimu (petite-fille de l'acteur), Éric Arnaud et Franck Licari, lors de l'inauguration de l'exposition consacrée à Raimu à l'hôtel Pelissier.

PHOTO DE

tignant la première année, Claudia Cardinale, Marina Vlady, Mylène Demongeot, Patrice Leconte, Isabelle Nohain-Raimu et Macha Meril en 2019). Sans compter la trentaine de bénévoles à l'enthousiasme

sans faille. Et les expositions à l'hôtel Pelissier enregistrant des entrées régulières durant deux mois.

"Mais cela commençait à devenir de plus en plus lourd et chronophage", expliquent Éric Arnaud, l'antiquaire et Franck Licari, le chanteur lyrique qui veulent, tout bonnement, retrouver du temps pour se consacrer à des projets et missions. "La crise sanitaire que nous vivons actuellement a aussi mis fin à toute incertitude. Il nous aurait été très difficile de préparer la 12<sup>e</sup> édition et de solliciter nos fidèles sponsors."

Tous deux peuvent en revanche afficher une satisfaction: celle de laisser une gestion saine: "Nous n'avons même pas utilisé la dernière subvention municipale." De bonnes volontés sauront-elles reprendre le flambeau?

Mais il est sûr que ces belles soirées étoilées d'août au cœur de Visan resteront pour beaucoup de doux souvenirs imprimés en lettres d'or.

Chantal MALAURET

## COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Confinement oblige, le 75<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulé ce vendredi matin à 11h30 dans un format très réduit

Ce matin du vendredi 8 mai, "ne ressemble pas à un 8 mai. Il n'y a pas le goût d'un jour de fête...", selon les mots d'Emmanuel Macron repris par le maire Eric PHETISSON.

C'est, en effet, sans public et en effectif très réduit, que s'est déroulée la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945.

Autour du maire, se trouvaient un seul porte drapeau, René DUPLAN et le président de l'association des anciens combattants, André CONSTANT.

Le conseil municipal était invité à participer. Une dizaine de conseillers municipaux était rassemblée autour du 1er adjoint, Jean PREVOST. La population et les autres invités habituels (autres maires, école, sapeurs-pompiers, conseillers départementaux...) n'avaient pas été conviés par décision préfectorale.



## AIDE A LA DECLARATION D'IMPOTS pour les séniors de plus de 60 ans

Comme l'an dernier, la municipalité de Visan a passé une convention avec L'Entente du Vaucluse qui est un Espace Numérique labellisé Sud LABS. A ce titre, ils accompagnent les publics en difficulté face au numérique.

A l'occasion de la déclaration 2020 de revenus, et dans le contexte de sortie de confinement, ils proposent de tenir des permanences hebdomadaires respectant les mesures de sécurité édictées dans le cadre de la lutte contre le COVID 19 afin d'accompagner les habitants de plus de 60 ans dans cette démarche pour procéder à leur déclaration de revenus en ligne.

**POUR VISAN CE SERA LE MARDI MATIN DE 9h à 12h à la maison du tourisme et des produits du terroir jusqu'au 12 juin**

S'inscrire par téléphone auprès de Dominique de la Maison du

Tourisme au **04.90.41.97.25**

L'entretien durera 45 minutes - C'est gratuit !